

MARCHE PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :	Mairie de Plougastel-Daoulas Monsieur le Maire 1 rue Jean Fournier 80031 CS 29470 PLOUGASTEL DAOULAS Tél. : 02 98 37 57 57 Fax : 02 98 37 57 50
Objet de marché :	<hr/> RENOVATION DE LA TOITURE DE LA TRIBUNE DU STADE DE KERBRAT <hr/>
Type de procédure :	Marché passé selon une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :	Le candidat devra produire l'ensemble des documents énumérés dans le règlement de la consultation.
Critères d'attribution :	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">- Valeur technique : 40%<ul style="list-style-type: none">• Adaptation des moyens humains et de la mise en œuvre par rapport aux besoins et contraintes du site 10%• Adaptation de la sécurité par rapport aux contraintes du site 20 %• Qualité des produits et fournitures proposés 10 %- Prix : 60%
Délai de validité des offres :	120 jours
Demande de dossiers de consultation :	Le dossier de consultation est disponible gratuitement par voie électronique sur le site : https://marches.megalisbretagne.org/ . Une aide en ligne est disponible sur le site https://marches.megalisbretagne.org/?page=entreprise.EntrepriseGuide).
Date limite de réception des offres :	Le 16 mai 2017 à 12h00
Date limite de réception des offres :	Les offres devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante : Monsieur le Maire – Hôtel de Ville - Service des marchés publics - 1 rue Jean Fournier – 80031 CS -29470 PLOUGASTEL-DAOULAS ou transmises de manière dématérialisée sur la plateforme https://marches.megalisbretagne.org/
Autres renseignements :	<ul style="list-style-type: none">- unité monétaire du marché : euro- marché rédigé en français- lot unique- les variantes sont autorisées- la visite des lieux est obligatoire- la commune de Plougastel-Daoulas se réserve la possibilité de négocier- les travaux devront impérativement être terminés pour le 8 septembre 2017
Instance chargée des procédures de recours :	Tribunal administratif de RENNES – 3 contour de la Motte - CS4416 – 35044 RENNES CEDEX
Date d'envoi de l'avis à la publication :	Le 21 avril 2017